



Syndicat des Eaux
Barousse Comminges
Save

COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU SYNDICAL

Date : 27 février 2017

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Bureau Syndical

Ordre du jour :

- Renouvellement ligne de trésorerie
- Subvention 2017 association socio culturelle du Syndicat
- Contribution 2017 Syndicat Mixte Maison des Sources
- Provisions pour risques et charges d'exploitation
- Réhabilitation de la station d'épuration de Monferran Savès : signature du marché
- Réhabilitation du traitement de la station d'épuration de Polastron : signature du marché
- Extension réseau EU Route de Montadet à Lombez : signature du marché
- Déplacement réseau AEP Route de Maurens à Gimont : signature du marché
- Périmètre de protection des captages d'eau à Ferrère, Aveux et Ourde : signature du marché
- Réfection de la toiture du bâtiment du SEBCS : signature du marché
- Contrôles et diagnostics des réseaux d'assainissement : signature du marché
- Réhabilitation de la station d'épuration de Monferran Savès : demande de subvention au Conseil Départemental du Gers
- Extension du réseau d'assainissement collectif « Route de Montadet » à Lombez : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental du Gers
- Extension du réseau d'assainissement collectif « Au Levant du Village » à Pujaudran : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental du Gers
- Mise en conformité des périmètres de protection du captage de la source du Plan d'Aréas à Aveux : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées

- Mise en conformité des périmètres de protection du captage de la Source du Cularon à Ferrère : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées
- Travaux de mise en conformité des périmètres de protection de la source de la Gourdiolle par rapport à la RD 925 à Mauléon Barousse : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et convention avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées
- Appel à projets périmètres de protection : demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- Rétrocession réseaux Lotissement « Le Clos de St Jacques » à Pujaudran
- Réalisation de la procédure administrative de mise en conformité des périmètres de protection du captage d'eau potable de la source de Saint-Vidian de Martres Tolosane
- Périmètre de protection rapprochée du captage des puits du Moulin Saint Jean à Villeneuve de Rivière : acquisition parcelles
- Convention maîtrise d'ouvrage déléguée de Martres Tolosane
- Schémas communaux d'assainissement communes de Péguilhan et de Pujaudran
- Conventions de mandat Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Compte rendu des délégations du Président
- Préparation du comité syndical du 18 mars 2017

Approbation du compte rendu du bureau du 14 novembre 2016.

Le Président débute la séance en précisant qu'une quinzaine de questions sont à l'ordre du jour de ce bureau avec notamment l'attribution de marchés ainsi que des demandes de subventions et la préparation du prochain comité syndical. La matinée a été consacrée à la visite des travaux de la Rue de l'Indépendance à Saint Gaudens.

1) Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents (*Jean Yves DUCLOS*)

Cette question a été rajoutée à l'ordre du jour car l'indice brut terminal de la fonction publique a été modifié à partir du 1^{er} janvier 2017.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité ces propositions.

2) Renouvellement ligne de trésorerie (*Bruno RAULET*)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

3) Subvention 2017 association socio culturelle du Syndicat (*Bruno RAULET*)

La subvention 2017 s'élève à 35 000 euros dont 6 627 euros pour le personnel du Syndicat, 15 222 euros pour le personnel mis à disposition de la SEM PSP et 13 151 euros pour le personnel mis à disposition de la SPL-EBCS.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

4) Contribution 2017 Syndicat Mixte Maison des Sources (*Bruno RAULET*)

La contribution 2017 est égale à celle de 2016 et s'élève donc à 152 000 euros. Il est précisé que la Communauté de Communes de Barousse participe également à hauteur de 60 000 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

5) Provisions pour risques et charges d'exploitation (*Jean Yves DUCLOS*)

Le montant des créances s'élève à 258 232 euros pour l'eau potable et 41 406 euros pour l'assainissement.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

6) Réhabilitation de la station d'épuration de Monferran Savès : signature du marché (*Mélanie CABANEL*)

L'entreprise EPUR NATURE a été retenue pour un montant de 384 296,46 euros HT (estimation : 398 000 euros HT). Il est précisé que l'Agence de l'Eau Adour Garonne subventionne ce projet à hauteur de 70 %.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**7) Réhabilitation du traitement de la station d'épuration de Polastron : signature du marché
(Mélanie CABANEL)**

L'entreprise MALET a été retenue pour un montant de 53 519,88 euros HT (estimation : 110 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**8) Extension réseau EU Route de Montadet à Lombez : signature du marché
(Mélanie CABANEL)**

L'entreprise CANA TP a été retenue pour un montant de 94 691,90 euros HT (estimation : 173 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**9) Déplacement réseau AEP Route de Maurens à Gimont : signature du marché
(Jordi LEDRU)**

L'entreprise GIESPER a été retenue pour un montant de 116 481,50 euros HT (estimation : 148 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**10) Périmètre de protection des captages d'eau à Ferrère, Aveux et Ourde : signature du marché
(Jordi LEDRU)**

Le groupement d'entreprises ATTM / SNAA ACCHINI a été retenu pour un montant de 128 995,97 euros HT (estimation : 130 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

11) Réfection de la toiture du bâtiment du SEBCS : signature du marché (Sandrine BOISARD)

L'entreprise COMMINGES BATIMENT a été retenue pour un montant de 58 051,64 euros HT (estimation : 60 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**12) Contrôles et diagnostics des réseaux d'assainissement : signature du marché
(Mélanie CABANEL)**

Le groupement d'entreprises SARP SUD OUEST / RESOLOGY a été retenu pour un montant maximum annuel de 40 000 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

13) Réhabilitation de la station d'épuration de Monferran Savès : demande de subvention au Conseil Départemental du Gers (Mélanie CABANEL)

Le montant de cette opération s'élève à 384 296,46 euros HT et est éligible aux aides du Conseil Départemental du Gers.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

14) Extension du réseau d'assainissement collectif « Route de Montadet » à Lombez : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental du Gers (Mélanie CABANEL)

Le montant de cette opération s'élève à 94 691,90 euros HT et est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental du Gers.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

15) Extension du réseau d'assainissement collectif « Au Levant du Village » à Pujaudran : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental du Gers (Mélanie CABANEL)

Cette opération est estimée à 108 500 euros HT est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental du Gers.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

16) Mise en conformité des périmètres de protection du captage de la source du Plan d'Aréas à Aveux : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées (Marielle LAFFITTE)

Le montant de cette opération s'élève à 51 700 euros HT et est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental des Hautes Pyrénées.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

17) Mise en conformité des périmètres de protection du captage de la Source du Cularon à Ferrère : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées (Marielle LAFFITTE)

Le montant de cette opération s'élève à 47 800 euros HT et est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental des Hautes Pyrénées.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

18) Travaux de mise en conformité des périmètres de protection de la source de la Gourdiolle par rapport à la RD 925 à Mauléon Barousse : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et convention avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées (Sandrine BOISARD)

Le montant de cette opération s'élève à 29 500 euros HT et est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental des Hautes Pyrénées.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

19) Appel à projets périmètres de protection : demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne (Sandrine BOISARD)

L'Agence de l'Eau Adour Garonne a lancé un appel à projets pour la protection et la qualité de l'eau potable.

Le taux d'aide est de 80 % du montant hors taxe éligible du projet.

Dans le cadre de cet appel à projets, le Syndicat des Eaux sollicite donc une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour un montant total de 47 292 euros HT.

Les dossiers doivent être déposés avant le 31 mai 2017.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

20) Rétrocession réseaux Lotissement « Le Clos de St Jacques » à Pujaudran (Mélanie CABANEL)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

21) Réalisation de la procédure administrative de mise en conformité des périmètres de protection du captage d'eau potable de la source de Saint-Vidian de Martres Tolosane (Sandrine BOISARD)

Cette opération a déjà été adoptée au bureau syndical du 20 juin 2016. Il faut redélibérer afin d'indiquer le déroulement des phases de la procédure administrative d'obtention de la DUP.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

22) Périmètre de protection rapprochée du captage des puits du Moulin Saint Jean à Villeneuve de Rivière : acquisition parcelles (Marielle LAFFITTE)

La SAFER met en vente cinq parcelles comprises dans le périmètre de protection rapprochée du captage de Villeneuve de Rivière. Le Syndicat des Eaux souhaiterait acquérir ces parcelles pour un montant total de 33 767 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

23) Convention maîtrise d'ouvrage déléguée de Martres Tolosane (Sandrine BOISARD)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

24) Schémas communaux d'assainissement communes de Péguilhan et de Pujaudran (Bertran VIGNAUD)

Il est indiqué que la nouvelle commune de Péguilhan est créée en lieu et place des communes de Lunax et de Péguilhan à compter du 1er janvier 2017. La mise à jour du zonage d'assainissement s'impose afin de tenir compte du regroupement de ces 2 communes. Les zones d'assainissement collectif et non collectif ne changeront pas pour la nouvelle commune.

La commune de Pujaudran est dotée d'un zonage d'assainissement collectif sur deux zones distinctes : une zone au niveau du village dotée d'un réseau et d'une station d'épuration et une autre séparée du village mais qui ne possède aucun équipement (ni réseau, ni station d'épuration). La commune souhaite que cette zone non équipée soit classée en zone d'assainissement non collectif. La révision consiste donc à mettre cette zone en assainissement autonome.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité ces propositions.

25) Conventions de mandat Service Public d'Assainissement Non Collectif (Bertran VIGNAUD)

Il est précisé que l'Agence de l'Eau Adour Garonne finance sous certaines conditions les réhabilitations d'assainissement non collectif. 25 dossiers ont été déposés et retenus pour l'année 2016.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

26) Compte rendu des délégations du Président (Jean Yves DUCLOS)

Monsieur le Président rappelle les décisions prises depuis le dernier bureau :

- renouvellement de deux lignes de trésorerie,
- cession d'un camion Renault pour un montant de 4 000 euros à Monsieur Paul DUPERON,
- réalisation d'un contrat de prêt PCV d'un montant de 750 000 euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la réalisation de travaux du budget eau,
- réalisation d'un contrat de prêt PCV d'un montant de 1 500 000 euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la réalisation de travaux du budget affermage,
- renouvellement d'une convention pour concession de captage de source auprès de l'ONF en date du 26 janvier 2017 accordée pour une durée de neuf ans à compter du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2023.

27) Préparation du comité syndical du 18 mars 2017 (Jean Yves DUCLOS)

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de gestion 2016
- Vote des comptes administratifs 2016
- Affectation des résultats 2016
- Rappel synthèse rapport et débat d'orientation budgétaire 2017
- Adoption des budgets 2017
- Proposition tarifs 2017 assainissement non collectif
- Questions diverses

Il indique que le marché pour le schéma directeur d'assainissement sera attribué au comité du 25 novembre 2017.

28) Questions diverses

A la question sur les poteaux incendie qui sont obsolètes et le sous dimensionnement du réseau, il est répondu que le réseau d'eau n'est pas dimensionné en fonction des besoins pour l'incendie.

La séance est levée.